

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : AMR 47/001/2010

ÉFAI

2 juin 2010

### **Porto Rico. Alors que la grève des étudiants se poursuit, Amnesty International appelle la police à faire preuve de retenue**

Amnesty International demande instamment aux services de police de Porto Rico d'adopter une attitude modérée lors de ses opérations de maintien de l'ordre liées à la grève des étudiants de San Juan, qui entre dans sa septième semaine.

L'organisation est consciente des difficultés considérables inhérentes au maintien de l'ordre dans le cadre de manifestations de grande ampleur, en particulier du fait qu'il s'agit de travailler dans des situations pouvant à tout moment basculer dans la violence. Elle insiste cependant sur l'importance que revêt le respect par la police de l'obligation, imposée par les normes internationales, de ne faire usage de la force que lorsque cela s'avère strictement nécessaire, de manière proportionnée et en cherchant à limiter au maximum les dégâts ou les blessures.

À cet égard, Amnesty International est préoccupée par les réactions de la police au cours d'une manifestation organisée par des étudiants grévistes à l'hôtel Sheraton, le 20 mai 2010. Des vidéos montrent que des étudiants s'étaient rassemblés devant l'hôtel pendant que beaucoup de leurs camarades parvenaient à pénétrer dans l'entrée du Sheraton dans l'intention d'interrompre un dîner auquel participait le gouverneur Luis Fortuño. Amnesty International reconnaît que la situation était potentiellement dangereuse, mais on peut voir sur les images des policiers en train de frapper sans distinction des manifestants pacifiques à l'aide de leur matraque et d'en asperger d'autres de gaz poivre.

Amnesty International a également reçu un certain nombre d'informations indiquant que la police avait fait usage d'une force excessive, notamment le 14 mai 2010, lorsque le père d'un étudiant gréviste a été immobilisé de force par des policiers alors qu'il tentait de faire passer de la nourriture à son fils sur le campus de l'Université de Porto Rico (UPR). Le même jour, José Pérez, un étudiant de 30 ans, aurait été battu par des agents de police tandis qu'il tentait de retourner sur le campus de l'UPR. Des images filmées le 20 mai 2010, durant la manifestation au Sheraton, montrent José Pérez en train de recevoir une décharge électrique infligée à l'aide d'un pistolet Taser alors qu'il était maintenu au sol par trois agents.

Amnesty International est vivement préoccupée par l'utilisation des Tasers. Faisant valoir le risque potentiel pour la santé lié à cette arme et le fait qu'elle se prête aux abus, Amnesty International continue à demander aux gouvernements et aux autorités chargées de l'application des lois de suspendre son utilisation ou de la limiter aux situations dans lesquelles leur utilisateur se trouve en danger de mort dans le but d'éviter le recours aux armes à feu.

/FIN

Document public

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., London WC1X 0DW, Royaume-Uni  
+ 44 207 413 5566, [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).